



#11 . Février 2021



Communauté de Communes



La Grandvallière



NanchezINFOS



Nanchez

CHAUX DES PRÉS - LES PIARDS
PRÉNOVEL - VILLARD SUR BIENNE

HAUT-JURA

Coordonnées de la mairie de NANCHEZ

5, rue derrière à Chaux des Prés
03 84 60 42 69
www.nanchez.fr
mairie@nanchez.fr

FONCTIONNEMENT MAIRIE :

Il est rappelé que suite à la crise sanitaire seule la mairie de CHAUX des PRES est ouverte aux horaires suivants :
Tous les jours de 09h à 12h et de 14h à 18h (couvre feux oblige)

SUIVEZ-NOUS SUR 

<https://www.facebook.com/Nanchez-101727434896310>

VILLARD SUR BIENNE

■ Route forestière des Maleutes

La reprise du chemin des Maleutes, entre les Crozats et la Pontoise a été réalisée par la Société JTA de Foncine le Haut pour un montant de 4700€ TTC. Des renvois d'écoulement ont été posés pour l'évacuation des eaux pluviales afin d'éviter l'érosion du chemin.



■ Chemin de la Combe Caneau

Travaux d'enrobé => 6018€ TTC

■ Chalet de Villard

Bordures + trottoir
=> 2825€ TTC



■ Accès mairie annexe / école + parking CLSH

Travaux d'enrobé => 9816€ TTC

■ Point à temps automatique (gravillons) => 13500€ TTC

PRÉNOVEL

■ Espace vert autour de Mairie Annexe et de la Cure

Société GOYARD = > 1500€



LES PIARDS

■ Point à temps automatique (gravillons) => 2200€ TTC

CHAUX DES PRÉS

■ Point à temps automatique (gravillons) => 650€ TTC

Notre traditionnelle soirée des vœux n'a pu avoir lieu suite à la crise sanitaire que nous vivons. J'espère que nous pourrions nous rencontrer à nouveau dès que possible pour partager un moment de convivialité.

Comme vous l'avez déjà entendu à de nombreuses reprises, l'année écoulée est à oublier au plus vite : La COVID 19 et ses nombreuses contraintes, les confinements, les couvre-feux et tout ce qui a modifié notre quotidien.

Je n'oublie pas la situation dramatique que vivent les hôteliers, les restaurateurs, les artistes, les sociétés de remontées mécaniques et de nombreuses professions à qui j'adresse tout mon soutien et qu'ils puissent reprendre leurs activités le plus vite possible.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, les annonces du gouvernement ne présagent malheureusement pas de bien bonnes nouvelles. Mais il faut rester optimiste. Espérons que la vaccination nous permettra de sortir de cette situation avant la fin de cette nouvelle année qui débute dans un contexte bien moyen.

Pour notre commune, l'année 2020 aura été celle du renouvellement d'une partie de notre conseil municipal avec le passage de 44 conseillers à 19.

Malgré la crise, nous avons continué notre programme d'entretien et d'investissement de la voirie, des bâtiments et de certains matériels. Vous retrouverez tout cela avec beaucoup de détails dans ce bulletin. Un dossier important pour notre collectivité, pour nos entreprises, pour notre territoire, je veux parler de la modernisation du bâtiment le Duchet.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec les architectes, les techniciens du SIDEC, le foyer rural de Prénovel Les Piards, les élus de Nanchez afin de planifier au mieux les futurs travaux et surtout de rechercher un maximum de financements.

Les premiers travaux devraient commencer à la fin de cet été pour se terminer en 2022.

Ce projet est important pour notre territoire car plus le Village Vacances le Duchet fonctionnera, plus nos entreprises (gîtes, commerces, artisans...) profiteront de cet élan comme l'ensemble de notre population qui pourra profiter de ces équipements modernes. Nous continuerons bien évidemment nos entretiens et investissements dans d'autres domaines.

Nous n'avons pas pu inviter nos aînés au repas de début décembre. A la place et dans le but de soutenir nos commerces nous avons offert au plus de 70 ans 25€ de chèques cadeaux à utiliser dans les commerces de Nanchez.

Sur le plan forestier, nos forêts ont également beaucoup souffert avec le scolyte. Les revenus liés à la vente des bois ont chuté de 70% par rapport à une année normale.

Néanmoins nous avons anticipé tout cela et nos résultats restent satisfaisants avec un excédent de fonctionnement.

Nous allons rester optimiste et continuer à moderniser et développer Nanchez.

Aujourd'hui il est difficile de dire quelles seront durablement les conséquences de cette année 2020.

Malgré tout, je forme le vœu que cette nouvelle année nous permette de retrouver la sérénité et l'espoir d'une société apaisée et optimiste.

Enfin au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021 et surtout une excellente santé.

A ce sujet, respectez au mieux les gestes barrières et faites attention à vous !!

Bonne lecture.

Yvan AUGER
Maire de Nanchez



INVESTISSEMENTS



■ VILLARD SUR BIENNE, CHAUX DES PRES, LES PIARDS

Panneaux d'informations
18000€ TTC

■ PRENOVEL

Chalet d'Accueil domaine skiable/ randonnée
47000€ TTC (sans le chemin) dont 13000€ de subvention du Conseil Départemental du Jura



■ MONTÉE LES ROCHATS + ECLAIRAGE

15000€ TTC



■ ENTRETIEN SIGNALISATION HORIZONTALE

4700€ TTC

■ CHAUX DES PRES : LA CROIX DE LORRAINE

Suite au coup de vent de Février 2020, la Croix de Lorraine s'est brisée à la base du socle en métal. La scierie Tartavel des Crozats a débité les poutres, nos 2 employés communaux, Yvan Pourchet et Christian Josien ont réalisé : la taille, l'assemblage, le traitement du bois et le montage avec l'aide de la Société Grégis avec « leur merlot ».

Petit rappel, cette croix a été édifée en 2005 à l'occasion de 60^{ème} anniversaire de la Libération du Jura. Elle est située à proximité de Chaux des Prés en direction de la forêt en allant sur Prénovel, face au petit pont.



■ ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET LOGEMENTS

Environ 55000 € ont été consacrés à l'entretien des bâtiments / logement communaux. Des investissements ont été aussi réalisés pour une somme de 15000€.

VENTE DE BIENS APPARTENANT À LA COMMUNE

■ EVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE : VENTE :

Partner : 2500€ TTC,

Fourgon : 4000€ TTC.



■ ACHAT :

Renault Trafic neuf
16000€ TTC.

■ VENTE DE L'OFFICE DU TOURISME DES PIARDS

41000€

■ VENTE DE L'APPARTEMENT ADOSSÉ À L'ENTREPRISE TECHNI JURA 25000€ (en cours de transaction)

■ LES PIARDS : VENTE DE LA SALLE DES FÊTES.

Pour certains d'entre nous, c'est une page pleine de nostalgie qui se tourne.

Pourquoi la municipalité a-t-elle fait ce choix ?

La législation impose aux communes des mises aux normes onéreuses pour que ce bâtiment puisse accueillir du public. L'accessibilité aux personnes handicapées oblige à installer un ascenseur et à créer des toilettes à l'étage. La mise en conformité de l'assainissement, de l'électricité et de la sécurité incendie serait à réaliser, le tout, pour un coût supérieur à 250000€.

De plus nous disposons, à deux kilomètres, de la salle : « la Renardière », qui est chaleureuse et qui a bénéficié des travaux de mise aux normes en 2017. Dans un souci d'équité envers les anciennes communes qui pourraient demander le même équipement et pour une gestion responsable de nos finances, le conseil municipal à l'unanimité a fait le choix de mettre en vente la salle des fêtes des PIARDS.

Prix de Vente : 85000€ (en cours de transaction)



■ **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Celui-ci est reporté en 2022

■ **CONSEIL MUNICIPAL**

Dorénavant, l'ensemble des habitants a accès à la retransmission en direct des conseils municipaux sur notre page FACEBOOK.



■ **VENTE LES PIARDS** : Mise en vente du bâtiment de l'ancienne épicerie par la Communauté de Communes la Grandvallièrè.

■ **NANCHEZ : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET QUALITÉ RÉSEAU.**

Téléphonie Fixe et Internet

Tous nos centraux téléphoniques de la commune de Nanchez sont alimentés en fibre optique en janvier 2021. Nous préparons pour tous les habitants de la commune un document explicatif sur la possibilité de monter en débit qui sera distribué en début d'année. Nous remercions par avance les habitants qui nous signaleront les défauts de notre réseau filaire et optique.

Téléphonie Mobile

Depuis début décembre 2020 sur l'ensemble de notre commune, nous pratiquons avec l'aide de la Région et d'habitants volontaires à des tests de portabilité sur les 4 opérateurs (Orange, SFR, FREE et Bouygues), afin de déterminer précisément les zones blanches.

Outils utilisés : TADUREZO et Kit de mesure itinérant.

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/TADUREZO>

Contact : M. Dujardin Didier
Chargé de Mission Numérique

Tél : 07 85 37 40 32

Mail : didier.dujardin@live.fr

■ **ECOLE PRENOVEL**

DÉPART EN RETRAITE DE FRANÇOISE PIARD

Après de nombreuses années au sein de notre école maternelle de Prénoval, Françoise PIARD notre ATSEM a fait valoir ses droits à la retraite fin décembre 2020.

Combien d'enfants n'ont pas tenu sa main, combien n'ont pas chuchoté de petits mots à son oreille et combien n'ont pas fait de rondes et chanté avec elle...

Elle était le repère des petits et avait la confiance des parents. Et oui, Françoise a quitté «ses petits» afin de profiter d'une retraite bien méritée. La fin d'une vie professionnelle est le début d'une autre vie.

Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne continuation et une bonne retraite.

Nouvelles embauches :
• Priscilia LEFEBVRE
• Lucie TOLMONT

■ **MANIFESTATIONS**

Marathon des Neiges reporté au samedi 20 mars 2021 matin

■ **TOURBIERES**

Un label international pour les tourbières du Grandvaux. Une reconnaissance internationale de la convention de Ramsar pour un patrimoine naturel d'exception.



■ **LOTISSEMENT DES BOUCHETS**

- 2 nouvelles constructions en 2020
- 3 promesses de ventes depuis début 2021

■ **CHEQUES CADEAUX DES ANCIENS**

Suite aux restrictions sanitaires, le traditionnel repas des anciens n'a pu avoir lieu. Le conseil a donc opté pour une distribution de chèques cadeaux aux personnes de plus de 70 ans.

Ces derniers sont à utiliser dans les différents commerces de la commune, jusqu'au 28 février 2021 (valeur : 25€).



■ **CRISE SANITAIRE COVID-19 :**

Rappel des gestes barrières :

Vous pouvez trouver des conseils sur le site suivant : www.pourquoijelemais.fr





RÉNOVATION / EXTENSION DU DUCHET (Maison de Prénoyel)

Plan vue extérieure EST

L'hébergement touristique, de plus en plus concurrentiel et les attentes actuelles de la clientèle obligent à faire évoluer la structure sous crainte de perdre le bénéfice des investissements réalisés par le passé.

■ Les travaux de rénovation impacteront principalement

- le rendement énergétique global du bâtiment (meilleure isolation, huisserie plus performante, raccordement au futur réseau de chauffage communal notamment).
- les 46 chambres existantes : hébergement plus qualitatif et confortable : léger (rafraîchissement, décoration) ou plus conséquent : agrandissement des salles de bains, modularité des espaces.
- la circulation interne dans le bâtiment (normes PMR* et incendie, accueil des groupes).

■ L'extension d'un nouveau bâtiment en bordure de route (face à la salle des fêtes) accueillera :

- une piscine couverte toute saison
- 8 chambres supplémentaires
- un local location ski/vélo

PLAN DE FINANCEMENT (chiffres HT)

Dépenses provisionnelles avec les frais comprenant :

- Honoraires,
 - Maîtrise d'ouvrage,
 - Diagnostics,
 - Assurance,
 - Mandat, etc
- 4 130 000 €

Estimation travaux :

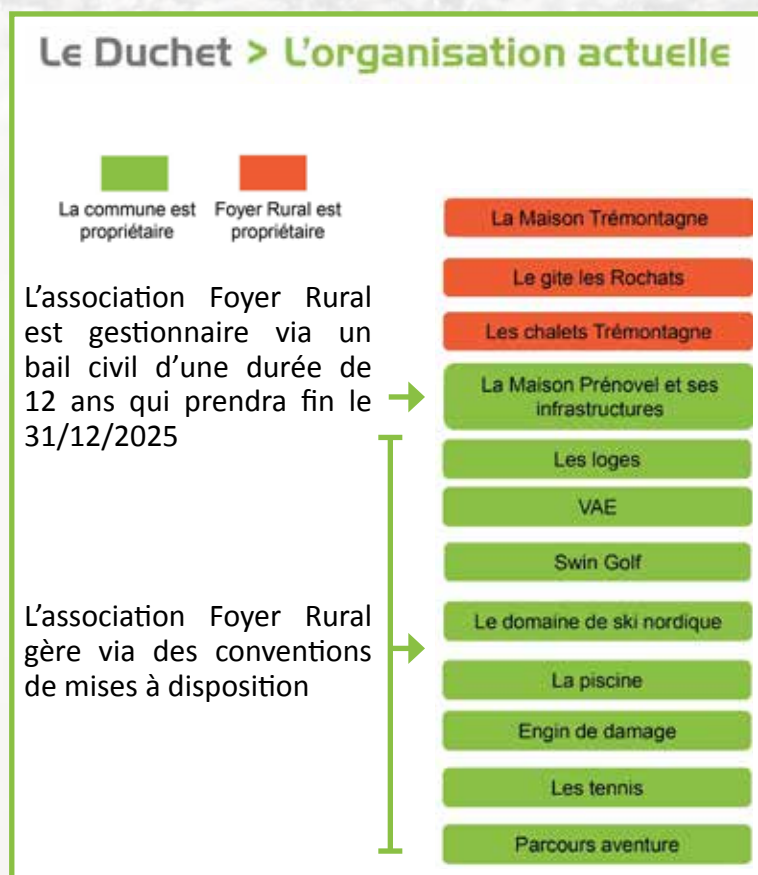
- Rénovation 1 947 000 €
- Extension 1 417 000 €

Subventions prévisionnelles escomptées (65%)
2 690 000 €

Reste à financer : 1 440 000 € à répartir entre la commune et l'association Foyer Rural de Prénoyel - les Piards

FONCTIONNEMENT COMMUNE / ASSOCIATION FOYER RURAL DE PRÉNOVEL - LES PIARDS

Bien qu'il se soit simplifié depuis quelques années, le fonctionnement de l'entité « Duchet » peut paraître complexe. En effet, les deux partenaires sont propriétaires/exploitants de locaux et d'activités disparates.



Mais notons que depuis plusieurs décennies, une saine synergie "Commune-Association du Foyer Rural" s'applique à entretenir et développer un outil touristique performant dans un cadre touristique en constante évolution.

* Personne à mobilité réduite

NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

LES PIARDS



Reprise de la BOULANGERIE
par Philippe et Patricia PETIT.
Pains, pâtisseries et pizzas à emporter tous les jours.
Tél. : 03 84 60 44 85



GRIFFE ONGLE D'OR. Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Prothésiste ongulairien, technicienne de cils. Infos sur www.griffe-ongle-dor.jimdosite.com
Tél : 06 16 27 08 50



GARAGE YANN PIARD
s'est installé dans ses nouveaux locaux.
Tél : 06 88 36 83 59

CHAUX DES PRES

NAD' ESTHÉTIQUE

Bien-être & Beauté à Domicile. Epilation, onglerie, soins du visage, soins du corps.
Tél. : 06 19 21 61 41

PRENOVEL

BRETZEL BERTRAND

Vente à emporter
Le dimanche de 16:00 à 18:00



JURASSIC BURGER & PIZZA

Vente à emporter
TEL : 06 45 00 64 84

NANCHEZ TERRE DE CHAMPIONS

Un champion de plus dans la commune avec la victoire remportée par Franck SCHMITT et ses chiens au championnat de France 2020 de courses de traineau catégorie nordique mi-distance (2 ou 3 étapes de 50 km sur plusieurs jours). A suivre lors des prochaines compétitions internationales au travers de sa page Facebook :
<https://www.facebook.com/Terre-et-Neige-257953654257850/>

FOOT : UN FUTUR CHAMPION ?

Après un parcours qui a démarré dans le Loir et Cher à 6 ans, Esteban Colange a évolué à Champagnole, au pôle espoir de Dijon puis Bourg en Bresse pour actuellement jouer à La Berrichonne de Châteauroux (Nationale 17 ans) où il a été élu meilleur joueur en décembre 2020. Souhaitons une longue carrière à Esteban.



CIVISME ET INCIVILITES

Nous constatons quelques désagréables : il est rappelé que les MOLOK ne sont pas une déchetterie. Nous avons régulièrement des pneus, des téléviseurs, des cendres, du mobilier de jardin, des cartons, etc...

indélicatesses plus ou moins



ATTENTION VITESSE :

Les relevés des radars pédagogiques nous informent que les vitesses sont malheureusement bien au-delà de la vitesse autorisée en agglomération soit 50 km/H

LE DENEIGEMENT :

La commune gère en interne le déneigement de Chaux des Prés, Prénovel de Bise et les parkings sur Prénovel.

2 entreprises extérieures viennent en renfort sur Villars sur Bienne, les Piards et Prénovel. Exceptionnellement un renfort est assuré par l'entreprise GOYARD en cas de fortes chutes.

Nous avons donné des consignes à l'ensemble des prestataires, notamment de ne pas déneiger lorsqu'il y a des véhicules gênants.

Pour infos : les habitants sont responsables de la chute de neige de leur toit.